

Enseignement et apprentissage du vocabulaire en L1 et en L2 dans les écoles bilingues au Burkina : savoirs déclaratifs, pratiques de classes et transfert de connaissances

Alou KEITA, Département de linguistique,
UFR LAC, Université de Ouagadougou
E-mail : alukeyita@netcourrier.com

Introduction

La connaissance du vocabulaire se révèle nécessaire, voire indispensable, dans l'apprentissage et l'utilisation d'une langue. Malgré cette importance, son enseignement et son apprentissage ont fait l'objet de peu de réflexion systématique au niveau de l'enseignement bilingue. Leur prise en compte dans les programmes des écoles bilingues au Burkina est circonstancielle⁶ et superficielle. L'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire ne devraient pourtant pas être un laissé-pour-compte dans le cadre des politiques d'innovation pédagogique, notamment celles qui visent à partir des acquis de l'apprentissage de L1 pour mieux faire acquérir L2. Aussi avons-nous décidé de faire du lexique et du vocabulaire l'objet de la présente réflexion. L'étude répondra aux questions ci-après :

- Quelle est la conception du lexique et du vocabulaire chez les acteurs de l'école bilingue⁷ et dans les manuels scolaires ?
- L'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire s'appuient-ils sur L1 et L2 ?
- Y a-t-il transfert d'apprentissage du vocabulaire de L1 à L2 et de L2 à L1 lors des pratiques de classes? Si oui, quand et comment ?
- Le maître et les élèves ont-ils recours aux reformulations L1-L2 et L2-L1 lors de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire ?

Nous formulons deux hypothèses :

- Les acteurs de l'enseignement bilingue au Burkina ont une conception ambiguë et confuse du lexique et du vocabulaire.
- L'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire dans les écoles bilingues s'appuient sur le transfert d'apprentissage et pratiquent des reformulations L2-L1 et L1-L2.

⁶ Excepté le projet d'élaboration de lexiques spécialisés de la lecture et de l'écriture, de mathématiques, de grammaire destinés aux écoles bilingues, dans le cadre de l'Initiative ELAN, projet initié par l'O.I.F.

⁷ Il s'agit des enseignants, des conseillers, des inspecteurs, des concepteurs de manuels scolaires.

L'objectif général de cette étude est de décrire la pratique de l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire dans les écoles bilingues. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Clarifier la notion de vocabulaire et de lexique.
- Analyser les séquences de classe portant sur l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire.
- Décrire les pratiques de transfert et de reformulation de L1–L2 et L2–L1 lors de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire.

L'étude présente un intérêt global pour ELAN (Ecole et langues nationales en Afrique) et un intérêt spécifique pour la didactique du lexique et du vocabulaire à l'école bilingue et aussi dans les écoles classiques.

Deux démarches méthodologiques ont été suivies. La première a consisté d'abord à exploiter les manuels scolaires⁸ et le programme d'enseignements des écoles bilingues au Burkina. Nous avons ensuite recueilli des déclarations des acteurs de l'enseignement bilingue à travers un questionnaire administré aux enseignants des écoles bilingues de Lafiabougou B (à Bobo-Dioulasso), de Notre-Dame d'Afrique (à Orodara), de Bagrin et de Nongana A (à Loubila). Enfin, les informations recueillies ont été complétées et précisées au cours d'un entretien que nous avons eu avec les mêmes acteurs.

La seconde démarche méthodologique a consisté à observer des pratiques de classe dans des écoles bilingues au Burkina et, surtout, à examiner et analyser les fichiers *F:\Burkina-Transferts Transcriptions cha\Bjul* du projet AUF-OIF « Transferts d'apprentissage et mise en regard des langues et des savoirs à travers l'école bilingue : le point de vue des élèves à travers des activités de classe » (2011-2014). Leur exploitation servira également à illustrer nos propos. Pour des raisons pratiques⁹, nous nous sommes limité uniquement aux transcriptions des pratiques de classe dans les écoles bilingues dioula-français.

Le travail suivra le plan suivant :

1. Conception du lexique et du vocabulaire.
2. Savoirs déclaratifs de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire chez les acteurs et dans les manuels scolaires des écoles bilingues au Burkina.
3. Pratiques de classe de l'enseignement et de l'apprentissage du vocabulaire dans les écoles bilingues.

⁸ Ils sont présentés dans la bibliographie.

⁹ Nous maîtrisons mieux la langue dioula que les langues mooré et fulfuldé.

1. Conception du lexique et vocabulaire

Le lexique et le vocabulaire constituent deux concepts clés de la présente étude. Leur élucidation revêt un intérêt terminologique et didactique. Pour ce faire, nous exposerons d'abord la conception du lexique et du vocabulaire chez les acteurs de l'école bilingue et dans les manuels scolaires, puis celle dans la littérature, et enfin celle en lexicologie qui est à privilégier.

1.1. Conception du lexique et du vocabulaire chez les acteurs de l'école bilingue et dans les manuels scolaires

Les questionnaires et les entretiens révèlent que les acteurs des écoles bilingues n'opposent pas *lexique* et *vocabulaire*. Ils utilisent l'un pour l'autre même s'ils affirment, par ailleurs, employer plus fréquemment le terme vocabulaire. Les différents manuels scolaires utilisent tantôt le terme vocabulaire, tantôt le terme lexique pour désigner une liste d'occurrences figurant dans un texte. Il n'est pas rare de voir les termes *vocabulaire* et *lexique* employés ensemble, séparés seulement par une barre oblique, de la manière suivante : Vocabulaire/lexique ou Lexique/vocabulaire. Pour les acteurs des écoles bilingues, cette présentation concomitante à l'écrit montre que les deux termes sont les mêmes.

Cependant au niveau des typologies, les encadreurs pédagogiques et les enseignants des écoles bilingues et des écoles classiques n'utilisent que le terme vocabulaire. Ils dressent plusieurs typologies de vocabulaire, avec cependant deux typologies dominantes. L'une d'elles oppose vocabulaire usuel et vocabulaire théorique ; l'autre oppose vocabulaire actif et vocabulaire passif. Selon les savoirs déclaratifs des encadreurs pédagogiques et des enseignants des écoles bilingues, les deux typologies de vocabulaire, qui répondent aux définitions ci-après, se recoupent.

Le vocabulaire usuel, appelé aussi vocabulaire courant, est l'ensemble des mots et expressions utilisés habituellement ; il s'agit des mots et expressions qui sont d'un usage courant. Il est enseigné en principe dans toutes les classes. Le vocabulaire théorique est l'ensemble des mots et expressions qui sont conçus ou étudiés d'une manière abstraite. Il est enseigné surtout en 4^{ème} et en 5^{ème} années.

Quant au vocabulaire actif, il est l'ensemble des mots et expressions qu'un sujet parlant, notamment par l'apprenant, est capable d'employer spontanément dans sa production linguistique. Le vocabulaire passif, lui, est composé des mots et expressions compris par les locuteurs. Cette définition va dans le sens de celle donnée dans le Dictionnaire de linguistique de Jean DUBOIS et alii (2001) selon lesquels, c'est « *l'ensemble des mots que le sujet parlant est capable de reconnaître et de comprendre sans forcément les utiliser spontanément dans le discours* ».

Signalons qu'il existe d'autres typologies de vocabulaire intéressantes, mais qui sont nettement moins employées dans les écoles bilingues au Burkina. A titre d'exemples, il y a le vocabulaire réceptif qui s'oppose au vocabulaire productif, et le vocabulaire thématique opposé au vocabulaire fonctionnel et au vocabulaire systématique. Les encadreurs pédagogiques et les enseignants des écoles bilingues au Burkina expriment leur méconnaissance, voire leur ignorance sur ces derniers types de vocabulaire.

1.2. Emploi des termes lexique et vocabulaire dans la littérature

L'emploi des termes *lexique* et *vocabulaire* dans les documents dictionnaires et dans les intitulés de certains ouvrages n'est pas de nature à aider les encadreurs pédagogiques et les enseignants des écoles bilingues. Plusieurs d'entre eux affirment s'être référés à des dictionnaires, mais sans succès. En effet, la distinction entre les termes *lexique* et *vocabulaire* n'est pas toujours faite à travers plusieurs de leurs emplois dans la littérature. Il est des contextes où l'un est défini et employé pour l'autre, autrement dit, des contextes où l'emploi du lexique répond pratiquement aux mêmes définitions que le vocabulaire. Chaque terme affiche ainsi une ambiguïté indiscutable provoquant la confusion chez les encadreurs pédagogiques et les maîtres des écoles bilingues.

L'ambiguïté du lexique et du vocabulaire est remarquable à travers les définitions du lexique et du vocabulaire dans le dictionnaire Le Petit Larousse illustré (2011) :

- **Lexique** : « *1. Ensemble des mots formant la langue d'une communauté [...]. 2. a. Dictionnaire spécialisé regroupant les termes utilisés dans une science ou une technique. b. Dictionnaire bilingue succinct. c. Glossaire placé à la fin d'un ouvrage. 3. Ensemble du vocabulaire employé par qq, notamm. Un écrivain, un homme politique.* ».
- **Vocabulaire** : « *1. Ensemble des mots d'une langue. 2. Ensemble des termes propres à une science, à une technique, à un groupe, à un auteur, etc. 3. Ouvrage comportant les termes spécifiques d'une discipline.* ».

A l'instar de Le Petit Larousse illustré, plusieurs dictionnaires de la langue française définissent le lexique comme étant l'ensemble des unités lexicales qu'une langue met à la disposition des locuteurs, et également comme étant une liste exhaustive des occurrences figurant dans un corpus. Cette liste peut être l'ensemble des mots et expressions employés par un auteur, par une science ou par une technique.

La confusion des deux termes est remarquable, par ailleurs, dans l'intitulé de certains ouvrages dictionnaires. L'ouvrage dictionnaire consacré à l'ensemble des termes utilisés par un auteur, une science ou une technique est

tantôt dénommé vocabulaire, tantôt lexique. On aura, par exemple, le vocabulaire de la pédagogie ou le lexique de la pédagogie ; le vocabulaire de la psychologie ou le lexique de la psychologie ; le vocabulaire du cyclisme ou le lexique du cyclisme. Allant dans le même sens, le Dictionnaire de la linguistique de Georges MOUNIN (2006) souligne, dans l'article consacré à l'item vocabulaire, ceci : « *Dans l'usage traditionnel, vocabulaire et lexique tendent à être synonymes de Dictionnaire : Lalande nomme le sien un Vocabulaire de la philosophie, Marouzeau, un lexique de la terminologie linguistique* ».

Enfin, il est aisé de constater dans les dictionnaires bilingues à deux parties, que la seconde partie, du fait de la réduction de sa nomenclature et de ses rubriques d'informations, est dénommée tantôt lexique, tantôt vocabulaire.

Nous avons ainsi suffisamment de contextes où les termes *lexique* et *vocabulaire* se confondent pour confirmer notre première hypothèse.

1.3. Emploi des termes lexique et vocabulaire en lexicologie

Pour distinguer les termes *lexique* et *vocabulaire*, nous conviendrons avec Jacqueline PICOCHÉ (1977 : 44-45) « *d'appeler lexique l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs, et vocabulaire l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données* ».

En d'autres termes et selon le Dictionnaire de la linguistique de Georges MOUNIN (2006) « *le lexique est le nombre total de mots dont dispose un locuteur, un groupe, une langue [...]. Le vocabulaire serait, restrictivement, la liste des vocables différents d'un texte, d'un corpus ou d'un auteur...* ».

Le lexique est une réalité de la langue, tandis que le vocabulaire est une réalité du discours. De ce fait, le vocabulaire est l'actualisation de la langue. Au niveau didactique, il serait plus approprié d'utiliser le terme vocabulaire lorsqu'il s'agit de l'apprentissage par l'élève d'un ou de plusieurs mots ou expressions contenus dans un texte. Là, le terme lexique sera l'objet de l'enseignement du système lexical de la langue. Par conséquent, l'emploi juxtaposé des deux termes (Vocabulaire/lexique ou Lexique/vocabulaire) constaté à la fin des textes dans les manuels scolaires est à déconseiller, voire à abandonner au profit de l'emploi du terme vocabulaire seul.

2. Savoirs déclaratifs de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire chez les acteurs et dans les manuels scolaires des écoles bilingues au Burkina

L'intérêt de cette section est de mettre en parallèle les savoirs déclaratifs avec la pratique de l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire dans les classes. Par ailleurs, elle pourrait servir de fondement à la révision ou à l'élaboration d'un programme de formation des formateurs en didactique de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire. Nous

nous intéresserons à la place, aux objectifs, aux méthodes, aux exercices, et aux mots et expressions de l'enseignement et l'apprentissage du vocabulaire de L1 et de L2.

2.1. Enseignement et apprentissage du lexique et du vocabulaire de L1 et de L2 dans les écoles bilingues

Place dans les programmes

La question de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L1 est absente du programme des écoles bilingues. L'enquête et les entretiens ont révélé l'inexistence de leçon de vocabulaire dans l'emploi du temps de la 1^{ère} année et de la 2^{ème} année. Tout au plus, l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L1 interviennent occasionnellement lors de la lecture ou de la grammaire de la langue dans la langue.

Les leçons de vocabulaire interviennent véritablement à partir de la 3^{ème} année et continuent jusqu'en 5^{ème} année. Deux séances spéciales de 30 minutes chacune sont organisées par semaine, précisément le lundi et le mercredi de 9h à 9h30. L'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire visent uniquement L2. L1 n'intervient qu'occasionnellement et stratégiquement.

Le vocabulaire de L2 est enseigné systématiquement dans les disciplines de lecture, vocabulaire, et de façon aléatoire dans les autres disciplines du programme.

Les supports pédagogiques dont dispose le maître pour l'enseignement du vocabulaire sont : les Guides du maître, les Guides du langage, les livres de lecture, les images, les textes étudiés (textes de dictée, études de textes, ...), les objets de l'environnement scolaire, en l'occurrence ceux de la classe, etc.

Dans le programme de formation des enseignants des écoles bilingues, l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire ne sont abordés que de façon générale. Les maîtres ne bénéficient d'aucune formation spécifique à l'enseignement et à l'apprentissage du lexique et du vocabulaire.

Objectifs

Les objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L2, et de L1 le cas échéant, sont essentiellement :

- savoir écrire correctement les mots ;
- expliquer les mots et expressions étudiés ;
- savoir segmenter les mots en racine ou radical + affixes (préfixes ou suffixes) ;

- trouver, puis employer des synonymes, des contraires, des homonymes, des dérivés, des mots de la même famille ;
- construire des phrases correctes avec les mots et expressions étudiés.

Dans la formulation des objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L2, et de L1 le cas échéant, l'appui de L2 sur L1 n'est pas mentionné. En d'autres termes, l'idée de transfert n'apparaît pas.

Méthodes

Selon les déclarations des encadreurs pédagogiques et des maîtres des écoles bilingues au Burkina, l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L2, et de L1 le cas échéant, se font à l'oral et à l'écrit. Ils s'appuient sur un corpus constitué d'une phrase ou d'un texte contenant des mots et expressions difficiles à étudier. L'enseignant motive toujours les élèves en leur communiquant l'objectif de la leçon et en suscitant en eux l'intérêt à découvrir, à apprendre et à employer de nouveaux mots. Il procède par observation, puis par explication et exploitation des éléments de structuration du lexique dont la polysémie, l'analogie, la synonymie, l'antonymie, l'homonymie, le champ sémantique.

Dans la didactique de l'enseignement et l'apprentissage du lexique et du vocabulaire de L2, le maître et les élèves alternent de façon stratégique l'emploi de L2 et de L1. L'alternance des deux codes intervient surtout à partir de la 3^{ème} année, année du transfert des connaissances dans les écoles bilingues du Burkina.

Exercices

La typologie des exercices de l'enseignement et l'apprentissage du vocabulaire de L2, et de L1 le cas échéant, comprend des exercices d'application, des exercices de contrôle, des exercices de maison, des évaluations. Le contenu de la boîte à exercices pour l'enseignement et l'apprentissage du vocabulaire est riche et varié ; on y trouve la dictée de mots, les exercices par appariements, les Q.C.M., les exercices à trous, les exercices de construction de phrases à partir des mots étudiés, la formation des mots, la décomposition ou découpage des mots en radical + affixes, l'explication ou la définition des mots ou expressions, les exercices de recherche de sens, des synonymes, des contraires, des homonymes, des dérivés, des mots de la même famille.

Certains de ces exercices se déroulent à l'oral (exemples : définition des mots ou expressions, construction de phrases, mots à compléter selon le sens de la phrase, recherche des homonymes), d'autres se déroulent à l'écrit (exemples : choix du bon mot parmi d'autres pour compléter une phrase, construction de phrases en employant les mots étudiés, explication du sens de mots ou phrases selon le contexte, explication des mots par écrit, explication des mots

dans les études de textes, questions à trous, segmentation de mot en racine et affixes). Plusieurs de ces exercices sont à la fois à l'oral et à l'écrit.

Les encadreurs pédagogiques et les maîtres des écoles bilingues déclarent recourir régulièrement à L1 lors de ces exercices. Non seulement les consignes sont données en L2 puis reprises en L1, mais l'élucidation des mots et expressions de la L2 à acquérir se fait souvent en L1.

Mots et expressions

Les leçons de vocabulaire portent sur les mots et expressions posant des difficultés de compréhension. Leur nombre par leçon dépend de la teneur du corpus en mots et expressions jugés difficiles. En moyenne, il varie entre 3 et 5 (c'est-à-dire entre 2 et 4, 2 et 3, 3 et 6). Les mots et expressions sont présentés tel qu'ils sont employés dans les textes. Toutes les classes lexicales sont représentées, et aucune classe lexicale n'est, à priori, privilégiée par rapport aux autres. Nous présentons ci-après les types de mots et expressions les plus fréquemment rencontrés comme entrées des leçons de vocabulaire. Ils seront assortis d'exemples.

- Le nom avec ou sans déterminant, au singulier ou au pluriel. Exemples : vos affaires ; du vent ; les gens ; caillou ; les clés.
- Le verbe à l'infinitif ou conjugué. Exemples : suivre ; appartient ; servent ; prends ; levez-vous ; taisez-vous/ tais-toi ; marchons ; comptez.
- Le syntagme nominal. Exemples : les lignes droites ; morceaux de viande ; les travaux domestiques.
- Le syntagme verbal. Exemples : avoir la permission de ; faire l'appel ; lever la main.
- Le syntagme adjectival. Exemple : dix francs.
- Les locutions. Exemples : s'il vous plaît ; s'en sert pour ; excusez-moi ; prendre la place de ; se tenir bien ; tout le monde ; petit à petit ; quoi faire ; par exemple ; ça y est.
- Une phrase ou une partie de phrase. Exemples : je demande ; n'a pas entendu ; n'ai pas faim ; n'est pas là ; suis pressé ; qu'est-ce que ça te fait ? ; se joindre à nous.
- Les mots ou expressions contraires ou opposés. Exemples : avoir tort # avoir raison ; c'est faux # c'est vrai ; celle-ci # celle-là ; chaud # froid ; le dindon # la dinde ; en haut # en bas ; entrer # sortir ; entrer dans # sortir de ; garçons # filles ; là-bas # à côté de ; le toit # le sol ; main droite # main gauche ; méchantes # gentilles ; ouvre # ferme ; parents # enfants ; petite # grande ; le pigeon # la pigeonne ; présent/e # absent/e.
- Les mots d'un même champ lexical. Exemples : tableau, essuyer, chiffon ; main, doigt, pouce ; vent, tourbillon ; le lapin, la vache, les bœufs, les chèvres ; briques, ciment, murs crépis, épais.
- Les mots synonymes ou quasi synonymes. Exemples : j'aime / je préfère.

Au cours des leçons de vocabulaire, les mots et expressions de L2 sont mis en parallèle avec leurs équivalents en L1. La recherche des équivalents en L1 pour élucider les mots et expressions de L2 entraîne parfois des questionnements du savoir lexical des élèves en L1. Ces questionnements visent, par exemple, à trouver des mots et expressions synonymes, opposés ou d'un même champ lexical en L1, et ce, pour élucider par la suite les mots et expressions de L2. Ainsi, l'apprentissage du vocabulaire de L2 s'appuyant sur L1 crée une opportunité de préciser et consolider la connaissance des mots et expressions de L1.

3. Pratiques de classe de l'enseignement et de l'apprentissage du lexique et du vocabulaire dans les écoles bilingues

L'examen du corpus *F:\Burkina-Transferts Transcriptions_cha\Bjul* permet d'analyser les procédés de reformulations et de transfert de connaissances L1 et L2 lors de l'apprentissage du vocabulaire dans les écoles bilingues. Implicitement ou explicitement, il permet également d'apprécier la pertinence et l'exactitude des savoirs déclaratifs des encadreurs pédagogiques et des maîtres des écoles bilingues.

Avant d'analyser l'apprentissage des mots et expressions au cours des leçons de vocabulaire et d'autres leçons, donnons, à toute fin utile, la définition et la typologie de la reformulation.

Selon le Dictionnaire des sciences du langage de Franck NEVEU (2011) « *On appelle reformulation la variante paraphrastique d'un segment linguistique, ou plus largement d'un énoncé, dans laquelle des modifications formelles sont opérées à des fins de spécification du sens ou de la référence. La reformulation couvre une grande diversité de faits linguistiques et énonciatifs, notamment ceux qui ont trait au détachement et à la glose, au discours rapporté, ainsi que ceux qui sont sollicités pour assurer la cohésion et la cohérence du discours.* »

De toutes les typologies qui existent sur la reformulation (cf. C. NOYAU et L. M. ONGUENE ESSONO (2014)), nous retenons celle fondée sur la représentation linguistique. C'est elle qui parle le mieux du transfert de connaissances entre deux langues introduites dans le même système éducatif comme médium et comme matière. Elle comprend deux types de reformulation : la reformulation intralingue et la reformulation interlingue.

3.1. Apprentissage de mots et expressions au cours de la leçon de vocabulaire

Le corpus exploité est Bjul-A3-voca-L2-091111, cha, du 09-NOV-2011. Il transcrit la toute première leçon de vocabulaire des élèves. Comme le montre l'extrait ci-après, l'enseignante annonce la nouvelle leçon en L1.

(1)

*MTR: *an bi nana lesɔnkura do le ye (.) an ma deli ka a ke fɔlo .*

%fra: *Nous allons faire une nouvelle leçon que nous n'avons pas encore apprise.*

*MTR: *[-ju] an bi nana commencer@r bi .*

%fra: *On va débiter aujourd'hui.*

Dans l'extrait ci-après, elle annonce le nom de la nouvelle leçon en L1, et plus loin elle explique la démarche à suivre et donne différentes consignes complémentaires en L2 et en L1. Dans cette phase introductive, il y a recours au bilinguisme L1 et L2, mais avec une prédominance de L1.

(2)

*MTR: *dɛɲɛkɔɔfɔ [ʃ] dɛɲɛkɔɔfɔ .*

%fra: *dire le sens du mot, dire le sens du mot.*

Concernant le nom de la nouvelle leçon, signalons que la métalangue “vocabulaire”, équivalent de “dɛɲɛkɔɔfɔ” en L2, ne sera donnée que vers la fin de la leçon. La démarche a ainsi consisté à partir de L1 vers L2 et à user de la répétition comme le montre clairement l'extrait ci-après :

(3)

*MTR: *c'est quelle leçon nous avons vue ?*

*MTR: *toi (.) toi .*

*ELV: *vocabulaire .*

*MTR: *vo (.) ca (.) vocabulaire [ʃ] vocabulaire .*

*MTR: *toi .*

*ELV: *vocabulaire .*

*MTR: *ohon .*

*ELV: *vocabulaire .*

*MTR: *vocabulaire .*

*ELV: *vocabulaire .*

Après la lecture silencieuse et les questions de compréhension du texte interviennent, la découverte et l'explication des mots difficiles. Comme le montre l'extrait ci-après, le premier mot donné est “déjeuner”. Les premières interventions de l'enseignante visent à dissocier le mot “déjeuner” et le mot “petit-déjeuner”. Pour ce faire, elle use de la reformulation et de l'alternance de codes L2-L1. La différenciation des mots “déjeuner” et “petit-déjeuner” se fait en L1.

(4)

*MTR: *mot difficile* .

*ELV: *déjeuner* .

*MTR: *[-ju] déjeuner (.) petit-déjeuner (.) déjeuner ti@s danna@s petit déjeuner* .

%fra: *Le déjeuner n'est pas pareil au petit-déjeuner*.

*MTR: *Karim (.) c'est petit-déjeuner* .

*MTR: *[-ju] déjeuner@s kɔɔ bi danna petit@s déjeuner@s kɔɔ bi danna* .

%fra: *Le sens de déjeuner est à part, le sens de petit-déjeuner est à part*.

L'apprentissage du mot “*petit-déjeuner*”, comme le montre l'extrait ci-après, commence par l'écriture du mot “*petit-déjeuner*” sur les ardoises, sa lecture répétée, et son épellation en vue de maîtriser sa graphie.

(5)

*MTR: *bien (.) le mot suivant (.) dans le texte (.) le mot suivant Sidibé dans le texte*.

*ELV: *petit-déjeuner* .

*MTR: *le petit-déjeuner (.) on écrit ça sur les ardoises* .

*ELV2: *0* .

%act: *ELV2 écrivent sur les ardoises*.

*MTR: *ohoun* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ohon* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ohon* .

*MTR: *où est (.) lis sur l'ardoise (.) tu as caché* .

*ELV: *+< dejener* .

*MTR: *déjeuner* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ohon* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ohon* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ohon* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *bien* .

*ELV: *le petit-déjeuner* .

*MTR: *ounhou* .
 *ELV: *le petit-déjeuner* .
 *MTR: debout (.) tourne (.) regarde par là .
 %act: *MTR s'adresse à un ELV*.
 *MTR: *déjeuner s'écrit* .
 *ELV: *d +...*
 *MTR: *ouhoun* .
 *ELV: *e +...*
 *MTR: *houn* .
 *ELV: *+, accent va à gauche* .
 *MTR: *oui (.) ohon* .
 *MTR: *ohon (.) j* .
 *MTR: *e (.) ohon* .
 *ELV: *+, u +...*
 *MTR: *ouhon* .
 *ELV: *+, l +...*
 *MTR: *ouhoun (.) l* .
 *ELV: *+, l +...*
 *MTR: *ouhoun* .
 *ELV: *+, e +...*
 *MTR: *ouhoun* .
 *ELV: *+, r* .
 *MTR: *r* .

En plus de ce qui précède, la démarche didactique de l'apprentissage du vocabulaire dans les écoles bilingues au Burkina est fondée sur des questionnements et sur des reformulations. Ceux-ci mettent en œuvre les deux langues (dioula-français, moore-français ou fulfulde-français), et visent à transférer des connaissances de L1 à L2, et également de L2 à L1. Nous les décrivons en étayant nos propos avec des extraits de l'apprentissage des mots “*petit-déjeuner*” et “*déjeuner*”.

3.1.1. Questionnements sur le savoir lexical des élèves

Nous relevons des questionnements en L1, des questionnements en L2 et des questionnements en L1-L2 ou en L2-L1.

3.1.1.1. Questionnements du savoir lexical en L1

En partant des visées didactiques, nous pouvons distinguer plusieurs types de questionnements du savoir lexical en L1. Nous en présentons trois.

Le premier type, illustré par l'extrait ci-après, vise à définir ou à expliquer en L1 le mot étudié.

(6) Extrait visant à élucider le mot “*petit-déjeuner*”

*MTR: [-ju] *petit@s déjeuner@s kɔrɔ ko di ?*

%fra: *Que signifie petit-déjeuner?*

*MTR: *le petit-déjeuner .*

*MTR: *toi .*

*ELV: [-ju] *dumuni bi kɛ sɔgoma .*

%fra: *La nourriture faite le matin.*

Le deuxième type de questionnements en L1 vise à expliquer ou à donner un équivalent en L2 d'un mot de L1, ce, en vue d'acquérir un mot de L2. Comme le montre l'extrait ci-après, la démarche consiste à aller de L1 vers L2 pour apprendre le mot “*déjeuner*”.

(7) Extrait visant à élucider le mot “*déjeuner*”

*MTR: [-ju] *o bi tilera weele tubabukan na ko di ?*

%fra: *Comment dit-on tilera en français?*

*MTR: [-ju] *est@s+ce@s que@s sɔgoma a bi dumunike kɪnaman ?*

%fra: *Est-ce que le matin, on mange beaucoup ?*

*MTR: [-ju] *ko ba dumu ka tepe (.) olo ba fɔ petit@s déjeuner@ (.) tile fɛ o ba weele ko di (.)*

tilera ?

%fra: *on dit petit-déjeuner, la journée, on l'appelle comment, la journée?*

Le troisième type de questionnements en L1 vise à corriger ou à clarifier en L1 un mot employé par un élève en L2. Il invite l'élève à reformuler en L1 ce qu'il a énoncé en L2 et qui n'a pas été compris ou qui est erroné. L'extrait suivant en est une illustration.

(8)

*MTR: [-ju] *peguis bi mun le lo ?*

%fra: *Qu'est-ce que peguis?*

*MTR: [-ju] *i bi fɛ ka fɔ di (.) a fɔ julakan na an b'a filɛ.*

%fra: *Que veux-tu dire, dis-le en jula, on va voir.*

3.1.1.2. Questionnement du savoir lexical en L2

Nous en avons relevé plusieurs types. Nous présentons et illustrons les plus récurrents qui sont au nombre de deux.

- Le premier vise à expliquer ou à reformuler en L2 un énoncé produit en L1. Cela est le cas dans l'extrait suivant :

(9)

*MTR: [-ju] bien@s (.).comment@s on@s va@s dire@s en@s français@s dumuni
nin bi ke sɔgɔma?

%fra: Comment on va dire en français, la nourriture qui se prépare le matin?

*MTR: ohon .

*ELV: petit-déjeuner c'est repas qui mange +/.

*MTR: le repas +...

*ELV: ++ le repas qui mange +/.

*MTR: qu'on mange +...

*ELV: ++ qu'on mange le matin .

*MTR: très bien .

*MTR: interroge (.) le petit-déjeuner c'est le repas qu'on mange le matin .

*ELV: Karim .

*ELV: le petit-déjeuner le repas de petit-déjeuner +/.

*MTR: qu'on mange +...

*ELV: ++ qu'on mange +...

- Le second questionnement en L2 vise à consolider et à enrichir le savoir lexical des élèves en exploitant soit les relations sémantiques du mot étudié (synonymie, antonymie, polysémie), soit le champ lexical en L2 d'une notion abordée dans le texte de base. Illustrons ce type de questionnements avec deux extraits.

Remarquons que dans le premier extrait illustratif, le questionnement en L2 est reformulé en L1. Dans le second extrait, la question porte sur le moment du petit-déjeuner, mais les réponses portent sur ce que l'on prend au petit-déjeuner, et les mots sont repris avec le déterminant convenable.

(10)

*MTR: bien (.) on peut dire le repas ou encore quoi ?

*MTR: [-ju] le@s repas@s o dumuni weele sɔgɔma ko le@s repas@s nin se ka fɔ
cogoya wɛɛ la .

%fra: *Le repas, c'est la nourriture qu'on appelle le matin le repas, mais, on peut l'appeler autrement.*

*MTR: *[-ju] min ni le@ repas@s o bi se ka fo quoi@s ?*

%fra: *C'est le repas, que peut l'appeler quoi?*

*MTR: *la (.) Fatimata .*

*ELV: *la marmite .*

*MTR: *la +..?*

*MTR: *la marmite .*

*MTR: *dumuni@s on peut dire le repas ou encore la +..?*

*MTR: *[-ju]*

*ELV: *la nou (.) nourriture .*

*MTR: *la nourriture .*

(11)

*MTR: *bien (.) quand est+ce vous prenez votre petit-déjeuner ?*

*MTR: *ouhoun .*

*ELV: *le matin je prends mon petit-déjeuner .*

*MTR: *le matin je prends mon petit-déjeuner .*

*MTR: *tu prends quoi comme petit-déjeuner ?*

*MTR: *ohon .*

*ELV: *du to .*

*MTR: *faut dire [""] je prends du to .*

*ELV: *je prends du to .*

*MTR: *et toi ?*

*ELV: *je prends du riz .*

*MTR: *du riz .*

*MTR: *ohon .*

*ELV: *je prends [""] du igname .*

*MTR: *de l'igname .*

*MTR: *toi .*

*ELV: *je prends xx .*

*ELV: *je prends du [*] peguis .*

*MTR: *de quoi ?*

*ELV: *de [*/] peguis.*

3.1.2. Reformulations

Lors des pratiques de classe dans les écoles bilingues au Burkina, les reformulations s'appliquent aux questionnements et aux énoncés produits par les élèves et par l'enseignante. Elles se subdivisent en reformulations interlingues (L2-L1 ou L1-L2)

et en reformulations intralingues ou endolingues (L2-L2 ou L1-L1). Et comme l'ont souligné C. NOYAU et L. M. ONGUENE ESSONO (2014 : 2), « *la reformulation peut être faite par le locuteur lui-même (auto-reformulation) ou par son interlocuteur (hétéro-reformulation)* ». Dans le dialogue de classe nous relevons :

- des séquences d'auto-reformulation Maître-Maître (MTR-MTR),
- des séquences d'hétéro-reformulation Elève-Maître (ELV-MTR).

3.1.2.1. Reformulation intralingue

Elle comprend la reformulation L2-L2 et la reformulation L1-L1.

3.1.2.1.1. Reformulation intralingue L2-L2

Il s'agit ici de la reformulation en français d'un énoncé en français. Nous présentons deux cas : un cas d'auto-reformulation et un cas d'hétéro-reformulation. Les deux concourent à élucider le verbe "s'habiller".

- Cas d'auto-reformulation

L'extrait illustratif que nous donnons ci-après est un cas d'auto-reformulation MTR-MTR avec moins de mots et la substitution d'une forme complexe par une forme moins complexe.

(12)

*MTR: *quand est+ce [/] quand est+ce tu t'habilles ?*

*MTR: *à quel moment tu t'habilles ?*

*MTR: *je m'habille ohon +..?*

*MTR: *à quel moment tu t'habilles ?*

*MTR: *ohon .*

- Cas d'hétéro-reformulation

Nous en donnons deux exemples. Le premier extrait choisi pour illustrer ce cas est une reformulation ELV-MTR. L'enseignante reprend l'énoncé d'un élève avec plus de mots, et surtout au style indirect suivi d'une question, ce, après une reprise au style direct interrompue. Cette reformulation vise, entre autres, à encourager et amener les autres élèves à s'exprimer.

Dans le second extrait illustratif, l'enseignante reformule les énoncés réponses des élèves pour signaler une forme incorrecte et amener son auteur ou un autre élève à reformuler correctement. Elle reformule également pour approuver une réponse et inviter un autre élève à intervenir.

(13)

*ELV: *si je finis de faire la toilette (.) je m'habille .*

*MTR: *bien (.) ohon (.) <si je finis de> [///] elle [/] elle dit que si elle finit de faire la toilette elle s'habille et les autres ohon ?*

(14)

*ELV: *moi je mange to .*

*MTR: *tu manges du to ?*

*ELV: *je [*] mange des bouillies.*

*MTR: *de la +.. ?*

*ELV: *++ de la bouillie.*

*MTR: *toi tu prends de la bouillie (.) et toi ?*

*ELV: *du café.*

*MTR: *du café.*

*MTR: *toi .*

*ELV: *du pain.*

*MTR: *du pain.*

3.1.2.1.2. Reformulation intralingue L1-L1

Il s'agit ici de la reformulation en dioula d'un énoncé en dioula. Dans l'extrait illustratif que nous donnons, l'enseignante reprend avec moins de mots sa question qui comprend deux propositions. Dans la reformulation, seule la seconde proposition est reprise. Cette reformulation vise la concision.

(15)

*MTR: *[-ju] a bi dumuni ke sɔgoma (.) donc@s petit@s déjeuner@s kɔɔ ko di ?*

%fra: Vous mangez le matin, donc que veut dire petit-déjeuner?

*MTR: *[-ju] petit@s déjeuner@s kɔɔ ko di ?*

%fra: Que veut dire petit-déjeuner?

*MTR: *toi.*

3.1.2.2. Reformulation interlingue

Dans l'extrait ci-après, il s'agit d'une reformulation interlingue L2-L1 MTR-MTR. L'enseignante reformule deux fois son questionnement en L1 tout en réutilisant des mots du questionnement de départ ; elle utilise, par exemple, deux fois le mot "le *repas*" dans la première reformulation, et une fois dans la deuxième en plus du mot "quoi". Il faut remarquer que les deux reformulations sont plus étoffées que l'énoncé de départ.

Ces reformulations dans la langue maternelle des élèves et leur "étoffement" visent à clarifier le questionnement de départ en français lequel cherche à élucider le mot "*repas*" en recourant à un parasyonyme qui est "*nourriture*".

(16)

*MTR: *bien (.) on peut dire le repas ou encore quoi ?*

*MTR: *[-ju] le@s repas@s o dumuni weele sogoma ko le@s repas@s nin se ka fo cogoya wɛɛ la .*

%fra: *Le repas, c'est la nourriture qu'on appelle le matin le repas, mais, on peut l'appeler autrement.*

*MTR: *[-ju] min ni le@ repas@s o bi se ka fo quoi@s ?*

%fra: *C'est le repas, que peut l'appeler quoi?*

3. 2. Apprentissage de mots et expressions au cours des autres leçons

Dans les écoles bilingues presque toutes les leçons donnent l'occasion d'enseigner et d'apprendre du vocabulaire, notamment les termes spécifiques et spécifiables aux domaines notionnels enseignés. Nous partirons du cas qui se produit pendant une leçon d'arithmétique décrire et analyser, là également, les usages de reformulation et les pratiques de transfert de connaissances.

Apprentissage du vocabulaire lors d'une leçon d'arithmétique

Le corpus *F:\Burkina-Transferts Transcriptions cha\Bjul-A5-arit-L2-190413.cha* comporte des questionnements du savoir lexical des élèves qui visent à élucider des notions arithmétiques avec leurs dénominations en L2, et aussi en L1. Les termes à acquérir par les élèves sont au nombre de quatre : les échanges, le prix de revient, le prix d'achat et les frais. Dans les interactions entre l'enseignante et les élèves pour l'apprentissage de ces termes, nous relevons des séquences de reformulation, de répétition et de transfert de connaissances.

- Acquisition du terme : les échanges

(17)

*MTR: *bien comme on sait comment on calcule la dépense totale aujourd'hui nous allons voir une [/] une autre leçon (.) nous allons voir les échanges [/] les échanges.*

*MTR: [-ju] nous@s allons@s voir@s an bina sannifeere le ye (.) sannifeere an bina ye .

Comme le montre l'extrait ci-dessus, l'enseignante procède par reformulations et par transfert pour annoncer et clarifier la notion et le terme "les échanges". Nous avons à la fois un cas de reformulation interlingue L2-L1, et un cas de reformulation intralingue L1-L1 à travers la reprise de la phrase : « *nous allons voir les échanges [/] les échanges* » qui est reformulée en « *an bina sannifeere le ye (.) sannifeere an bina ye* ».

Le terme "les échanges" est élucidé par son équivalent en L1 "sannifeere le" suivi de la particule de mise en relief "le". L'emploi de cette particule montre que la notion et le terme "sannifeere" sont connus des élèves. De ce fait, il y a transfert d'une connaissance déjà acquise par les élèves.

- Acquisition du terme : le prix d'achat

(17)

*MTR : *Le prix d'achat comment on va appeler ça en dioula ?*

*MTR : [-ju] cahier@s mun fɛn ?

%fra :

*MTR : *prix d'achat des cahiers (.) cahier ka mun fɛn ?*

*ELV : sansɔngɔ .

*MTR : sansɔngɔ .

*MTR : oui .

*MTR : *on peut dire ça comment encore ?*

*MTR : *cahier sansɔngɔ@s ou encore ?*

*ELV : [-ju] sanda .

%fra :

*MTR : *cahier sanda [/] cahier sanda [/] cahier sanda (.) bien .*

Le questionnement du savoir lexical consiste à trouver d'abord en L1 l'équivalent du terme "le prix d'achat", puis un synonyme ou parasynonyme de cet équivalent. On passe ainsi de L2 à L1, et on explicite le terme de L1, toujours en vue de cerner le terme de L2 qui est "le prix d'achat".

Dans l'extrait ci-dessus présenté, nous relevons la reformulation intralingue MTR-MTR et la reformulation interlingue MTR-MTR. La reformulation intralingue MTR-MTR est illustrée par la première et la sixième intervention de l'enseignante, notamment *MTR : *Le prix d'achat comment on va appeler ça en dioula ?* et *MTR : *on peut dire ça comment encore ?*

La reformulation interlingue MTR-MTR est une paraphrase de L2 en L1. Elle est illustrée par la deuxième intervention de l'enseignante qui reformule en L1 sa première intervention, comme le montrent les deux extraits ci-après :

(18)

*MTR : Le prix d'achat comment on va appeler ça en dioula ?

*MTR : [-ju] cahier@s mun fən ?

La troisième intervention du maître constitue un autre cas de reformulation interlingue MTR-MTR L2-L1: *MTR : prix d'achat des cahiers (.) cahier ka mun fən ?

Cette troisième intervention est en fait la reformulation, à la fois, des deux premières interventions.

Nous notons enfin un cas de reformulation intralingue ELV-MTR L1-L1, et un cas de répétition de l'équivalent “*cahier sanda*”. Cette répétition vise, entre autres, une mémorisation auditive.

(19)

*ELV : sansɔŋɔ .

*MTR : sansɔŋɔ .

*MTR : cahier sanda [/] cahier sanda [/] cahier sanda (.) bien.

- **Acquisition du terme : frais**

(20)

*MTR : qui connaît frais en dioula ?

*MTR : on a vu en deuxième année frais oui.

*MTR : oui.

*MTR : parle fort est+ce que moi j'ai entendu ?

*ELV : [-ju] musakaw .

%fra : frais

*MTR : [-ju] musakaw [-ju] musakaw .

*MTR : les autres dépenses sur la même marchandise là donc musakaw.

*MTR : les frais c'est musakaw.

- Les deux premières interventions de l'enseignante montrent la volonté de transfert de connaissances entre L1 et L2. A travers le questionnement lexical visant à donner “*musakaw*”, équivalent en L1 du terme “frais”, l'enseignante cherche à utiliser une connaissance apprise en L1, en deuxième année.

- La cinquième intervention de l'enseignante montre une reformulation L1-L1 de la réponse de l'élève.

L'élucidation du terme "frais" s'appuie également sur l'alternance de codes L2-L1 (voir 6^{ème} et 7^{ème} intervention de l'enseignante. La dernière intervention de l'enseignante consiste à établir une égalité entre le terme "frais" et le terme "musakaw".

Dans le corpus, il y a une longue série de répétition par les élèves du terme "frais" ; cela est pour faciliter une mémorisation auditive et consolider l'acquisition du terme "frais". Pour l'illustration, nous réduisons de moitié, la série de répétition concernée:

(21)

*ELV2: frais .

*ELV: +<représente les frais .

*MTR: représente les frais .

*MTR: les frais oui .

*MTR: oui .

*ELV: les frais .

*MTR: oui .

*ELV: les frais .

*MTR: oui .

*ELV: les frais .

*MTR: oui .

*ELV: les frais .

*MTR: oui .

*ELV: les frais .

*MTR: oui .

- Acquisition du terme : prix de revient

(22)

*MTR : prix de revient en dioula c'est quoi ?

*MTR : on a dit prix d'achat ça c'est sanda frais c'est musakaw et prix de revient ?

*MTR : prix de revient (.) c'est +... ?

*MTR : oui Sall.

*ELV : [-ju] sandaw.

%fra : prix d'achat.

*MTR : sanda c'est prix d'achat (.) sanda.

*MTR : oui .

ELV : [-ju] sankabaw [] .

*MTR : houm.

*MTR : [-ju] c'est donda (.) cahiers donda.

%fra : C'est le prix de revient, le prix de revient des cahiers.

*MTR : [-ju]o bi cahiers donda ni fɛ c'est le prix de revient .

%fra : On veut le prix de revient des cahiers, c'est le prix de revient.

Pour l'élucidation du terme "*prix de revient*", la même démarche et les mêmes éléments didactiques sont employés. Après l'explication de la notion de prix de revient et la recherche de sa dénomination, l'enseignante élucide le terme "*prix de revient*" en s'appuyant sur les acquis terminologiques en L2 et en L1, et en procédant à des reformulations. Les trois premières interventions de l'enseignante, ci-après reprises, montrent la volonté de transfert de connaissances entre L1 et L2. Elles constituent un même questionnement lexical visant à donner "*donda*" comme équivalent en L1 du terme "*prix de revient*".

(23)

*MTR : prix de revient en dioula c'est quoi ?

*MTR : on a dit prix d'achat ça c'est sanda frais c'est musakaw et prix de revient ?

*MTR : prix de revient (.) c'est +... ?

La stratégie qui consiste à mettre L1 à contribution est claire dans la deuxième intervention de l'enseignante. Cette deuxième intervention est une reformulation de la première. Elle s'appuie sur les relations d'équivalence établies entre "*prix d'achat*" et "*sanda*", "*frais*" et "*musakaw*" pour conditionner les élèves à trouver en L1 l'équivalent du terme "*prix de revient*".

Les deux dernières interventions de l'enseignante montrent encore la stratégie consciente consistant à alterner deux codes, L1 et L2, pour élucider un terme de L2.

(24)

*MTR : [-ju] c'est donda (.) cahiers donda.

%fra : C'est le prix de revient, le prix de revient des cahiers.

*MTR : [-ju]o bi cahiers donda ni fɛ c'est le prix de revient.

Conclusion

La présentation des savoirs déclaratifs des encadreurs pédagogiques et des maîtres des écoles bilingues nous a semblé un préalable nécessaire et éclairant, tant la confusion dans les emplois du lexique et du vocabulaire est réelle et embarrassante. Son exploitation pourrait servir de base pour la conception d'un programme de formation des formateurs.

Le corpus *F : \Burkina-Transferts Transcriptions cha\Bjul*, dont l'exploitation a été privilégiée pour des raisons pratiques a permis d'analyser

et d'illustrer les procédés de reformulations et de transfert de connaissances L1 et L2 lors de l'apprentissage du vocabulaire dans les écoles bilingues. Il révèle que presque toutes les leçons donnent l'occasion d'apprendre du vocabulaire, et notamment des termes propres aux domaines notionnels enseignés. Concernant l'apprentissage de ces termes, il faut souligner la difficulté de dissocier l'élucidation des termes de celle des notions spécialisées.

L'étude des pratiques de classe a relevé de nombreux cas de transfert de connaissances (L1 vers L2) et de reformulations intralingues (L2-L2 ou L1-L1) et interlingues (L2-L1 ou L1-L2) des énoncés produits par les élèves et par l'enseignante. De façon stratégique, certaines de ces reformulations sont des séquences d'auto-reformulation (MTR-MTR) et d'autres des séquences d'hétéro-reformulation (ELV-MTR).

Ainsi, cela confirme notre seconde hypothèse.

En termes de perspective, une réflexion sur les difficultés de transfert de connaissances et de reformulations didactiques est à mener. Elle permettra de proposer aux encadreurs pédagogiques et aux maîtres des écoles bilingues des innovations de pratiques de classe.

Références bibliographiques

- Bakiono X. E. et Zongo K. M. (1986), Etude analytique du vocabulaire au C.E.2. Mémoire de stage, Ouagadougou, Institut Pédagogique du Burkina.
- Calaque E. et David J. (dir.) (2004), *Didactique du lexique. Contextes, démarches, supports*. Bruxelles : De Boeck, coll. 'Savoirs en pratique'.
- Chini D. (2005), Entre savoirs déclaratifs et stratégies procédurales : le lexique dans l'enseignement-apprentissage de l'anglais. In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Dakuyo A., Sanou M., Sanou R. (2003), Kalangwegafe. Saan 11ɔ. Livre de lecture première année en dioula. Livre de l'élève. Ouagadougou, OSEO, 4ème Edition.
- Dubois J. et al. (2001) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- Duvignau K. (2005) : Pour un apprentissage-enseignement du lexique verbal calqué sur l'acquisition : revisite et apport des « métaphores / erreurs » des enfants de 2 à 4 ans. In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Guernier M.-C. (2005), Le lexique : Apprentissage et enseignement. In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Ilboudo P. T., Kinda J., Zongo J.-B. (2003) : *Guides du maître, Causerie-Conscientisation, Ecriture, recueil-guide sur les thèmes de causerie*, Ouagadougou, OSEO.

- Kihlstedt M. (2005), Stratégies compensatoires dans l'acquisition du lexique verbal en français. In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Léon R. (2014), *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école. Pourquoi ? Comment ?* Paris, Hachette Education.
- Maiga A., Keita A., Camara E., Camara M., Skattum I., Daff M. et Calvet L.-J. (2009), *Bi-grammaire mandingue-français*. Paris, O.I.F.
- Maiga A., Diallo I., Diallo M. S., Gnalibouly B., Daff M. et Calvet L.-J. (2009), *Bi-grammaire fulfulde-français*. Paris, O.I.F.
- Mounin G. (dir.) (2004), *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : PUF, 'Quadrige', 4ème édition.
- Nassa J. B., Nassouri S., Sanou O., Tall D. (2003), *Livre de mathématiques 3ème année des écoles bilingues*, livre de l'élève. Ouagadougou, MEBA-OSEO édité par OSEO, 2ème édition.
- Neveu F. (2011), *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin, 2ème édition revue et augmentée.
- Nikiema N., Ilboudo P. T., Sawadogo N. A., Ziba T. (2003), *Parlons français. Guide de langage. Niveau I. Leçons 16 à 30*. Ouagadougou, OSEO, 1ère édition.
- Noyau C. (2005), « Lexique verbal dans les restitutions orales et récits en français L2 : Verbes de base, flexibilité sémantique, granularité ». In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Noyau C. (2010), « Développer les capacités de reformulation chez les maîtres de l'école de base en contexte subsaharien ». In : In : F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada & S. Prévost (eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, 978-2-7598-0534-1, Paris, Institut de Linguistique Française, pp. 553-571.
- Noyau C. et Onguene Essono L. M. (2014), « La reformulation en classe, en langue première, en français, entre L1 et français ». In : ELAN, dir. *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*. Paris, Eds. des Archives Contemporaines.
- Pardevan A. E. (2009), La didactique du lexique à l'école primaire : stratégies pour enrichir le vocabulaire individuel des élèves du CM. Situation dans les CEB de Koudougou III et Ramongo. Mémoire de fin de formation.
- Pardevan A. E. (2013), L'évaluation des acquis lexicaux des élèves du primaire : analyse typologique des épreuves du vocabulaire réceptif et productif. Situation des CEB de Pô I, Pô II, de Manga et de Nobéré, Mémoire de maîtrise, Ouagadougou, Département des Lettres modernes.
- Petiot G., Reboul-Toure S. (2005), « Apprentissage et enseignement du lexique : pour une didactique mettant en œuvre les discours de la langue ». In : F. Grossmann, M.-A. Paveau, , G. Petit, eds. *Apprentissage du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble : ELLUG.
- Picoche J. (1977). *Précis de lexicologie française*. Paris: Fernand Nathan, coll. Nathan-Université.

- Picoche J. (2007), La reformulation, base de l'enseignement du vocabulaire. In Mohamed Kara (ed.), *Usages et analyses de la reformulation*, Recherches linguistiques 29, Université de Metz.
- Sanou D. J.-F., Keita A., Diallo M., Dakuyo A., Dao B. (2003), *Tubabukan fɔcogo n'a dajew kalancogo. Manuel de lecture et d'expression-compréhension pour les écoles bilingues en jula*, Ouagadougou, OSEO.
- Sanou D. J.-F., Keita A., Diallo M., Dao B. ép. Sanou, Dakuyo A. ép. Sanou, (2003), *Faransikan sariyasun degigafe. Manuel de grammaire du français en dioula. Kaladengafe*. Livre de l'apprenant. Saan 3nan kalan. 3ème année, Ouagadougou, OSEO, 3ème Edition.
- Sanou D. J.-F., Keita A., Diallo M., Dao B. ép. Sanou, Dakuyo A. ép. Sanou, (2003), *Walew yelemacogo ngafe. Livre de conjugaison du français en dioula. Kaladengafe*. Livre de l'apprenant. Saan 3nan kalan. 3ème année des écoles bilingues, Ouagadougou, OSEO, 3ème Edition.
- Sinare S. F. (1982), Etude analytique de l'enseignement du vocabulaire au cours moyen 1ère année : problèmes-suggestions. Mémoire de stage, Ouagadougou, Institut National d'Education.